

TARIFICATION « ORGANISME DE TELEVISION »

BAR - 14

| Assiette de calcul de la redevance de droits d'auteurs | Pourcentage |
|---|--|
| Recettes publicitaires hors TVA | 5% (si les recettes publicitaires représentent moins de 50% des recettes globales) |
| Recettes publicitaires hors TVA | 6% après abattement de 40% (si les recettes publicitaires représentent plus de 50% des recettes globales) |